DOSSIER

CLINATE PAS DE SOLUTION SANS RÉVOLUTION CULTURELLE

PAR CHRISTOPHE ROBERT ET JOSÉ-MARIE LATOUR

Discuté en ce moment même au Parlement, le projet de loi "Climat et résilience" semble pour l'heure susciter plus de déceptions que d'espoirs. L'enjeu est pourtant de taille, comme le montrent toutes les analyses scientifiques désormais prises en considération par les instances européennes ou le tout récent Sommet mondial sur le climat. Lors des prochains examens de ce texte par le Sénat puis à nouveau par l'Assemblée nationale, saura-t-on enfin prendre les mesures indispensables ? Car en ce domaine, ce ne seront pas seulement des initiatives sectorisées comme sur les transports ou la rénovation énergétique qui suffiront; il faut surtout engager une véritable transformation de notre économie, qui passe nécessairement par une révolution culturelle des esprits et des postures.



e 3 février dernier, le Tribunal administratif de Paris reconnaissait la responsabilité de l'État français pour "carence fautive" dans la crise climatique en jugeant illégal le nonrespect de ses engagements de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Baptisé l' "affaire du siècle", ce recours avait été intenté par plusieurs ONG (Fondation Nicolas Hulot, Greenpeace, Oxfam) et soutenu par plus de 2 millions d'habitants. Du jamais vu devant les tribunaux. "Cette décision marque une première victoire historique pour le climat et une avancée majeure du droit français", s'étaient alors félicité les requérants, soulignant au passage que "jusqu'ici, l'État niait l'insuffisance de ses politiques climatiques, en dépit de l'accumulation de preuves ". Côté gouvernemental, on s'était contenté de "prendre acte de cette décision du tribunal administratif" par la voix de son porte-parole, Gabriel Attal, qui promettait alors: "Évidemment, il y a une mobilisation absolue qui doit être collective sur la lutte contre le réchauffement climatique et nous serons au rendez-vous de cette ambition".

Autant dire que la présentation en conseil des ministres du projet de loi sur le climat était très attendue et suscitait de nombreux espoirs. C'est donc un projet baptisé d'un intitulé prometteur "lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets" qui a finalement été présenté. "Face à l'urgence climatique,



Le projet de loi "Climat et résilience" a été adopté en première lecture à l'Assemblée nationale fin avril. Il sera examiné par le Sénat d'ici l'été.

l'objectif est aussi simple que le chemin est complexe. Nous savons tous où aller : vers la fin de la civilisation des énergies fossiles, la fin d'une civilisation qui rejette des milliards de tonnes de gaz à effet de serre dans l'atmosphère chaque année, la fin d'une civilisation qui dérègle le climat et fait de nos étés des canicules, des crues de nos rivières, des cataclysmes mortels, et de nos forêts des brasiers", a expliqué à cette occasion la ministre de la Transition écologique, Barbara Pompili. Reste qu'aujourd'hui, les solutions proposées pour atteindre cet "objectif simple" apparaissent bien faibles à l'égard de la hauteur des enjeux.

DE BIEN PETITS PAS!

Défini comme la capacité à surmonter les chocs traumatiques, c'est bien le terme de "résilience" qui a été choisi par le gouvernement pour laisser entendre que son projet avait vocation à tout changer, de l'économie à la sociabilité. Un choix loin d'être anodin, qui aurait mérité de ne pas être galvaudé une fois de plus. Voté en première lecture à l'Assemblée nationale le 19 avril dernier, le projet de texte, déjà jugé insuffisant par de nombreuses organisations non gouvernementales avant son examen, a en effet perdu de sa substance au fil des discussions parlementaires et du travail des lobbys, pour finalement aboutir à un texte pour le moins tiède. Difficile de déterminer avec précision les raisons pour lesquelles la montagne a accouché d'une souris. D'autant qu'au départ, tous les ingrédients semblaient avoir été réunis, à commencer par la mise en place d'une "Convention citoyenne pour le climat" composée de 150 citoyens tirés au sort. Une première en France. La plupart des domaines de la vie courante ont été passés au cribles pour trouver des solutions concrètes face au dérèglement climatique : changement de nos modes de consommation, de nos déplacements, préservation renforcée de la biodiversité, rénovation urgente des logements défaillants sur le plan énergétique, soutien accru à l'économie sociale et solidaire, réorientation des pratiques agricoles, meilleure maitrise de l'urbanisme renforcement du rôle de l'éducation en matière environnementale... Résultat ? Les travaux réalisés dans le cadre de cette "co-construction" inédite ont abouti à formuler 149 propositions concrètes pour lutter contre le dérèglement climatique.

Hélas, le projet de loi gouvernemental présenté par le Premier ministre devant le Parlement comportait 69 articles, retenant en réalité moins d'un tiers des propositions formulées par la Convention citoyenne. Certes les débats parlementaires ont fait passer ce texte à plus de 200 articles suite à son examen à l'Assemblée nationale au mois d'avril. Reste que la logorrhée législative n'est pas toujours synonyme d'ambitions revues à la hausse, loin de là. En témoignent les propositions emblématiques de la Convention citoyenne qui sont passées à la trappe : exit le crime d'écocide ou encore l'interdiction des grands projets d'extension des aéroports. Quant aux quelques propositions passées entre les mailles du filet, c'est le plus souvent avec des délais d'entrée en vigueur reportés aux calendes grecques qu'elles ont été acceptées, alors que la situation exige de ne plus perdre de temps. À titre d'exemple, l'obligation pour les commerces de plus de 400 m² de consacrer 20 % de leur surface à la

vente en vrac (afin de limiter les emballages) ne devrait pas voir le jour avant 2030, de même pour les mesures de durcissement des limites d'émissions des véhicules particulier, ou encore s'agissant de la suppression de l'avantage fiscal sur la taxation du gazole pour les professionnels. Quant à l'interdiction de la location des logements "passoires thermiques", il faudrait attendre 2028 dans le meilleur des cas. "Ces délais sont manifestement incompatibles avec le rythme attendu de l'action contre le changement climatique et le rattrapage du retard pris par la France dans l'atteinte de ses budgets carbone", a immédiatement réagi le Haut Conseil pour le climat.

L'EXEMPLE DU BÂTIMENT

Sa présidente, Corinne Le Quéré, s'inquiète en particulier de l'important retard pris dans les objectifs de réduction des émissions dans le secteur du bâtiment. "Les émissions dans le bâtiment ont diminué de 1 % par an ces cinq dernières années en France, c'est bien trop faible. Il faut tripler la baisse des émissions", considère-t-elle, rappelant au passage que le secteur du bâtiment est à l'origine de 18 % des émissions de gaz à effet de serre aujourd'hui en France, en particulier du fait des modes de chauffage. Outre ses aspects environnementaux alarmants, cette réalité est aujourd'hui malheureusement tristement connue au travers de la précarité énergétique qui touche aujourd'hui 12 millions de personnes. Aussi le Haut conseil préconise-t-il d'engager sans tarder une massification des opérations de rénovation des logements. "Il faut conditionner l'aide de l'État au gain de performance, augmenter les financements



Le bâtiment est à l'origine de 18 % des émissions de gaz à effet de serre, en particulier du fait des modes de chauffage.

DOSSIER

publics dans ce secteur, soutenir le financement privé et mettre en œuvre des obligations de rénovation, en accélérant la sortie des passoires thermiques ", propose donc en ce sens Corinne Le Quéré, soulignant au passage que de telles mesures contribueraient en outre à "créer beaucoup d'emplois". Un point de vue que partage entièrement Christophe Robert, délégué général de la Fondation Abbé Pierre. Selon lui, "accélérer massivement la rénovation n'est pas seulement nécessaire pour le climat et le quotidien des Français, c'est aussi une réponse aux enjeux de relance économique, d'emploi et de pouvoir d'achat. En résorbant rapidement toutes les passoires thermiques, ce sont des milliers de femmes et d'hommes qui trouvent un travail dans ce secteur". "Ce sont encore des centaines de milliers de ménages vivant dans des logements très mal isolés qui voient enfin leur facture d'énergie baisser, sans compter une économie importante pour notre système de soin", poursuit-il.

LA RÉSILIENCE OUBLIÉE

Mais ce n'est pas que dans le bâtiment que la déception se manifeste, c'est aussi le cas du secteur alimentaire. Du côté du CIWF France (Compassion in World Farming), organisation non gouvernementale qui promeut des alternatives à l'élevage industriel, les critiques sont encore plus sévères : "La Loi Climat est un échec total sur la transition de nos modèles de production d'élevage". "Malgré les préconisations de la Convention Citoyenne pour le Climat, le projet de

loi proposait des mesures particulièrement faibles sur un sujet majeur : l'élevage, dont le rôle est pourtant au cœur des enjeux climatiques puisqu'il concerne l'impact de notre alimentation", souligne le CIWF France. Et d'enfoncer le clou : "C'est la renonciation à la "montée en gamme" promise par le président de la République lors des États généraux de l'alimentation et un tapis rouge pour l'élevage intensif", ajoute l'ONG, qui s'interroge : "La France restera-t-elle le dernier pays à soutenir l'élevage en cage, alors que même le Commissaire européen en charge de l'agriculture demande de mettre fin à ces pratiques ?".

L'heure est aussi à la colère du côté de la Fondation Nicolas Hulot qui avait pourtant obtenu gain de cause dans l'"Affaire du siècle" citée précédemment. "Cette situation est non seulement inquiétante pour le climat, mais aussi pour notre démocratie, puisque le gouvernement empêche les parlementaires de débattre sur des pans entiers des propositions des 150 !", s'insurge en ce sens son porte-parole. Pourtant, selon la fondation, tout ne serait pas perdu. À condition de contraindre enfin efficacement les grosses entreprises à réduire leur empreinte carbone. "Sur les 80 % de réduction d'émissions de gaz à effet de serre nécessaires pour que la France atteigne les objectifs de l'accord de Paris, 60 % dépendent des actions de l'État et des entreprises", souligne en ce sens l'association. "Plusieurs grandes entreprises françaises ont individuellement une empreinte carbone supérieure à celle de la France entière", rappelle à ce sujet Cécile Duflot, directrice générale d'Oxfam France.



vedexidi



Selon l'ancienne ministre en charge du Logement sous le gouvernement de Jean-Marc Ayrault, "on ne gagnera pas la lutte contre le dérèglement climatique sans les entreprises, qui ont la responsabilité de changer leur modèle économique et de repenser les modes de production et de consommation".

UNE NÉCESSAIRE ÉVOLUTION CULTURELLE

Mais parce que la lutte contre le dérèglement climatique concerne de très nombreux domaines de notre vie quotidienne, c'est bel et bien une véritable révolution culturelle qu'il est aujourd'hui indispensable d'opérer. Chacun devrait en être convaincu : nous n'arriverons pas à changer le climat sans mettre en œuvre une politique de mobilisation de la responsabilité de tous les habitants. Aussi le développement humain doit-il être considéré comme une condition sine qua non du développement écologique. De plus, cette révolution culturelle doit aussi concerner notre regard sur l'égalité entre les peuples. Car, comme le souligne Jacques Blondel (lire interview pages 22-23), "on ne pourra pas mobiliser les nations et les pays les plus pauvres pour la défense de leur environnement sans engager une grande réforme axée sur une plus grande distribution de la richesse". En d'autres termes, selon lui, "la survie de l'environnement nécessite d'engager une forte réduction des inégalités".

Cette profonde révolution culturelle mériterait surtout d'être présentée comme une chance pour notre économie plutôt que comme une accumulation de contraintes. C'est le point de vue des autorités onusiennes, influencées par un grand nombre de chercheurs comme Jeremy Rifkin ou Paulina Tcherneva, qui considèrent que l'on peut, grâce à la transition écologique, créer plusieurs millions d'emplois verts dans le monde. "C'est donc à la hausse que doivent être revus en France les objectifs

DES ENGAGEMENTS EN CHIFFRES

À l'approche de la Journée de la Terre, le 22 avril, différents États ont fait part de leurs objectifs en matière de réduction des émissions polluantes.

- Les États-Unis visent une réduction de leurs gaz à effet de serre (GES) de 50 % à 52 % en dessous des niveaux de 2005 d'ici à 2030 ;
- Au Royaume-Uni, Boris Johnson souhaite réduire les émissions de 78 % d'ici 2035 par rapport à 1990 ;
- **Au Canada**, Justin Trudeau s'est engagé à baisser les GES de 45 % d'ici 2030 par rapport à 2005 ;
- **L'Union européenne** vise une réduction d'"au moins 55 %" de ses GES d'ici 2030 par rapport au niveau de 1990;
- La Chine, à l'origine du quart des émissions mondiales de GES, ambitionne de les réduire de 50 % d'ici 2030.

et les moyens mis en œuvre pour lutter contre le dérèglement climatique, le tout au service de notre économie", affirme Jean Gatel, spécialiste de l'économie sociale et solidaire. Une proposition indispensable, car l'objectif français vise à ne réduire les émissions nationales de gaz à effet de serre qu'à hauteur de 40 % d'ici 2030, alors que l'Union européenne vient de décider d'une réduction d' "au-moins 55 %". Et si nos responsables politiques nationaux ne bougent pas, c'est paradoxalement d'outre-Atlantique que pourrait venir la pression pour inciter l'Europe à accélérer le pas. Parmi les annonces les plus attendues du dernier sommet pour le climat qui se tenait les 21 et 22 avril derniers, le président américain Joe Biden a notamment proposé de réduire d'au-moins 50 % les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2025. Soit près du double que ce qu'avait proposé en son temps Barak Obama. "Notre avenir dépend des choix que nous faisons aujourd'hui", a déclaré Antony Blinken, actuel secrétaire d'État aux Affaires étrangères des États-Unis. L'Europe sera-t-elle en mesure de relever le défi ? Peut-être, si l'opinion parvient à tirer tous les enseignements de la crise sanitaire, et notamment la découverte de notre vulnérabilité, pour encourager les dirigeants à agir. Car l'enjeu n'est plus aujourd'hui une quête d'amélioration de nos conditions de vie mais bien de survie de nos sociétés.

CLIMAT ET ENVIRONNEMENT

L'actualité fourmille de nouvelles qui rassurent ou qui, au contraire, inquiètent sur le Climat et la préservation de la planète. Tour d'horizon.

1. CE QUI RASSURE

La sensibilité environnementale progresse fortement avec la crise sanitaire

a crise sanitaire, en mettant en relief la vulnérabilité de notre planète, a engendré une prise de conscience de la nécessité de défendre l'environnement. Cette évolution est particulièrement mise en relief au Canada, comme le montrent trois enquêtes d'opinions menées par l'université d'Ottawa. Un Canadien sur deux estime désormais que le changement climatique est une véritable urgence, alors qu'avant l'épidémie de Covid-19, seule une personne sur cinq était de cet avis.

Vent favorable pour la COP 26



I n'est pas anodin que la première visite à l'étranger d'un membre de la nouvelle administration américaine passe par la capitale française où a été adopté "l'Accord de Paris" sur le réchauffement climatique., où s'est tenue la première COP en 2016. Ce qui a permis au francophone John Kerry d'annoncer la détermination environnementale de la Maison Blanche. À cet effet, Joe Biden qui a présidé le 22 avril un sommet sur le climat, pour mieux préparer la COP 26 prévue à Glasgow en novembre prochain. Ce que veut Washington c'est créer un effet d'entraînement international, en utilisant toutes les occasions comme le G7, le G20, ou la conférence de l'Union africaine.



Le Pape, messager de la protection de l'environnement

A lors qu'en France s'engageait à l'Assemblée nationale le débat sur la loi Climat, le Pape François recevait au Vatican plusieurs écologistes français le 15 mars dernier. L'occasion pour lui d'affirmer la responsabilité des puissances financières dans l'inertie des gouvernements. Rappelons que dès 2015, le Pape François avait consacré sa première encyclique au changement climatique, invitant les 1,2 milliard de catholiques à se mobiliser pour cette lutte, et ce deux mois avant l'adoption des Accords de Paris.

L'Europe de plus en plus déterminée

a plupart des institutions européennes semblent se mobiliser pour la préservation de la planète. C'est le cas du Parlement européen, qui veut s'aligner sur les nouveaux seuils d'exposition de l'OMS pour la qualité de l'air, beaucoup plus exigeants que ceux actuellement en vigueur. La Commission européenne quant à elle devrait reprendre à son compte cette préconisation, avec son plan d'action "Zéro pollution", qui sera publié en mai. Ce plan serait accompagné de moyens financiers à hauteur de 100 milliards d'euros pour aider les économies les plus dépendantes du charbon, comme la Pologne, à en sortir. De plus, pour faire respecter ce green-deal, des mesures coercitives sont établies pour faire respecter ces normes par tous les États européens.

La révolution automobile n'est plus un mythe



modèles tout-électrique et hybrides pulvériser les records. En Europe leur part de marché est passé de 3,5 % à 20% des immatriculations. Et dans les douze prochains mois une centaine de nouveautés 100% électriques devraient voir le jour. Quant à Volkswagen, l'entreprise souhaite devenir dès 2025 leader mondial sur le créneau des véhicules électriques devant Tesla. Parallèlement, les États s'engagent de plus en plus, comme le Royaume-Uni, le Japon, la Norvège ou la Suède, qui ont annoncé vouloir interdire la vente des véhicules à moteurs thermiques à compter de 2030. D'ailleurs dès à présent, en France, la proportion de voitures neuves utilisant le diesel a reculé d'un tiers, passant de 34 % à 24 % des ventes. Ce mouvement est accompagné d'une révolution en bourse. Ainsi ExxonMobil, la première compagnie pétrolière privée, a été détrônée par un champion américain des énergies renouvelables, Nextera. Et le français Total est dépassé par l'italien Enel, l'un des leaders des énergies vertes.

QUOI DE NEUF DANS LE MONDE?

2. CE QUI INQUIÈTE

Le réchauffement de la planète s'accélère

■ Organisation météorologique mondiale (OMM) vient de classer 2020 comme l'une des trois années les plus chaudes jamais enregistrées. C'est d'autant plus inquiétant que durant cette année s'est produit un refroidissement du Pacifique équatorial. Et que les émissions de CO2 ont connu une baisse inédite de 7 % liée aux confinements. Si on avait eu un El Nino comme en 2016, le réchauffement aurait été pire encore. Par ailleurs, selon Météo France, sans action forte pour contrôler les émissions de CO₂, la France pourrait subir un réchauffement proche de 4°C d'ici à 2100. Le pays connaîtrait alors des canicules quasi permanentes en été, la moyenne montagne ne verrait plus de neige, et les sécheresses seraient de plus en plus nombreuses et longues. On peut donc s'attendre dès 2050 à la multiplication de catastrophes écologiques, avec notamment l'extension des zones inondées et l'exode des territoires littoraux.

Une fiscalité totalement inadaptée

es chercheurs de l'OCDE ont répertorié toutes les taxes pesant sur l'énergie dans les quarante-quatre pays les plus riches du monde, qui représentent à eux seuls 80 % des émissions de CO₂. Il en ressort que la fiscalité est incohérente avec les objectifs environnementaux décidés par l'accord de Paris de 2016. Alors que les économistes estiment les taxes nécessaires pour modifier les comportements à 30 euros par tonne de CO₂, ce seuil n'est atteint que pour le transport routier. Or 80 % des émissions de CO₂ viennent de l'agriculture, de l'industrie, de la production d'électricité, des autres modes de transport. Et ces émissions-là ne sont pratiquement pas taxées. Les experts préconisent donc de renforcer les mesures coercitives pour généraliser cette taxation de 30€ par tonne dans tous les domaines. De quoi financer des investissements pour la transition écologique et montrer que celle-ci est non seulement nécessaire mais juste.

2021 : une année record pour les émissions de CO₂



e nouveau rapport mondial de L l'Agence internationale de l'énergie (AIE), publié mardi 20 avril, indique que l'année 2021 devrait engendrer la plus forte émission de CO2 depuis 2010. Cela s'explique notamment par la rapide reprise économique chinoise, basée en particulier sur l'utilisation du charbon. Le charbon est également en croissance, dans une moindre mesure, aux États-Unis. L'AIE insiste donc sur la nécessité de s'emparer prioritairement du sujet des centrales à charbon, en rappelant que de très nombreuses unités doivent encore démarrer dans les pays émergeants en 2022. Un argument qui peut renforcer l'attractivité de l'énergie nucléaire pour combattre le réchauffement climatique.

Les maires écolos se trompent de cible

es maires constituent indéniablement le levier qui sera le plus efficace demain en faveur de la transition énergétique. Certains le montrent avec des initiatives fort utiles comme, par exemple, l'interdiction des terrasses chauffées (à Paris, Lille, Bordeaux ou Rennes). Mais les mesures prises doivent être bien acceptées par la population. Or diverses mesures prises par les maires "verts" ont un effet négatif sur l'opinion, donnant une image punitive de l'écologie. C'est le cas de l'interdiction brutale de la viande dans les cantines de Lyon, ou de la suppression de subventions à l'aéroclub de Poitiers, pourtant connu pour ses actions en faveur des personnes en situation de handicap. Et rappelons les propos du maire de Lyon sur le Tour de France, considéré comme "une compétition machiste et polluante", et ceux du maire de Bordeaux sur l'arbre de Noël du centre ville considéré comme "un arbre mort" et donc à supprimer. Alors qu'il faudrait plutôt mobiliser la population contre la dérégulation climatique, ces initiatives ne font que créer des polémiques stériles.

La finance freine la transition écologique

auvaise nouvelle pour le climat, entre 2016 et 2020 les prêts bancaires aux entreprises actives dans le pétrole et le gaz ont augmenté de 19% par an en moyenne, dénoncent six ONG internationales. Les soixante plus grandes banques du monde ont accordé 3 800 milliards de dollars à ces entreprises depuis l'Accord de Paris sur le climat en 2015. Au cœur de ce mauvais scénario, cinq banques françaises (BNP Paribas, Société Générale, Crédit agricole, Natixis et Crédit Mutuel) ont presque doublé leurs investissements dans ce secteur, passant de 45 milliards de dollars en 2016 à 86 milliards en 2020. Un constat particulièrement navrant pour les banques d'un pays qui a initié la COP 21.

"ECOLOGIE ET JUSTICE SOCIALE SONT INDISSOCIABLES"

Jacques Blondel, spécialiste reconnu mondialement de la biologie des populations et de l'écologie, auteur de nombreux ouvrages dont tout récemment "Biodiversité: un nouveau récit à écrire" (*Editions Quae*), nous donne son point de vue sur l'état du monde et sur les solutions qu'il faudrait urgemment mettre en œuvre.

PROPOS RECUEILLIS PAR JEAN-LOUIS SANCHEZ

Le Jas: En quoi la perte de la biodiversité menace réellement la survie de l'homme sur la planète ?

Jacques Blondel: Avant toute chose, je souhaite préciser que trois problématiques préoccupantes sont étroitement liées: premièrement la question climatique, deuxièmement la biodiversité, troisièmement le problème des inégalités. En ce qui concerne la biodiversité, elle se décline du point de vue de l'humanité en "services". Il y a d'abord les services d'approvisionnement, ce sont les services qui nous donnent de la nourriture, des fibres pour s'habiller et des médicaments pour se soigner. La deuxième grande catégorie, ce sont les services de régulation, c'est ce que la biodiversité fait pour entretenir la pureté de l'air, pour dépolluer les eaux, pour réguler le climat, pour empêcher l'érosion, la disparition des sols, pour recycler les matières organiques, etc. Et il y a les services de support, c'est la photosynthèse dont dépend la production végétale, les services de transport végétal des graines par les animaux et la pollinisation. Tout cela fait tourner les écosystèmes. Or, même si la biodiversité a un pouvoir de résilience important, elle est actuellement en danger. Dès 1992, la conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement à Rio de Janeiro, qu'on a appelé le "Sommet de la terre", une grande entreprise d'évaluation des écosystèmes a été lancée à l'échelle mondiale. Cela a donné lieu à un énorme rapport, le "Millennium Ecosystem Assessment". C'est à partir de ce diagnostic qu'on évalue régulièrement l'évolution de l'état de la planète. Or malheureusement



les tendances ne sont pas discutables, on est dans un scénario de dégradation continue qui s'est accéléré ces dernières années. Même si je ne partage pas toutes les thèses de la collapsologie, je suis d'accord avec ces chercheurs sur la nécessité de prendre le plus rapidement possible des mesures pour arrêter la dégradation de l'environnement.

Le Jas : Est-ce que cette dégradation de la biodiversité est identique partout dans le monde ?

J.B.: Paradoxalement, c'est dans les milieux où la biodiversité est la plus riche, que les sociétés humaines sont globalement les plus pauvres. C'est la raison pour laquelle la survie de la biodiversité nécessite d'engager une forte réduction des inégalités. Car on ne pourra pas mobiliser les nations et les pays les plus pauvres pour la défense de leur environnement sans engager une grande réforme axée sur une plus grande distribution de la richesse. Je ne puis m'empêcher de citer la première encyclique du pape Laudato Si', qui se rapporte à l'environnement et qui dénonce la clameur des pauvres et la clameur de la terre. Il dit que tout est lié et je pense de la même manière que tout est lié.

Le Jas: Est-ce que vous pensez qu'il faudrait des interventions, comme soutenir par exemple le Brésil, pour qu'il cesse de détruire la forêt amazonienne?

J.B.: Bien sûr, la déforestation est un des grands problèmes à l'échelle de la planète. En particulier, en Amérique du Sud, en Afrique du Sud et surtout dans le grand bloc tropical des forêts d'Asie du Sud-Est, on dégrade considérablement, on déforeste pour produire de l'huile de palme par exemple. Partout, non seulement ces atteintes à l'environnement dégradent le climat, mais elles portent aussi atteinte au bien-être des populations locales. Il faudrait donc des mesures inspirées par une gouvernance mondiale, car évidemment les gouvernements en place, comme celui de M. Bolsonaro, ne font qu'intensifier les dégradations.

Le Jas: Pour revenir en France, comment appréciez-vous le projet de loi sur le climat qui est en cours de discussion?

J.B.: Il me semble qu'on aurait pu aller beaucoup plus loin, car les États ont une grande responsabilité dans la préservation de la nature et de la biodiversité.

" Biodiversité : un nouveau récit à écrire". Extraits.



"Ce n'est même pas d'écologie – mot galvaudé s'il en est – qu'il s'agit, ce n'est pas un combat qu'il faut mener, c'est tout simplement comprendre que l'humain n'est pas seul sur Terre et qu'il ne poursuivra sa route qu'à condition de s'englober avec les autres compo-

santes de la diversité du vivant dont il ne peut se passer, pas seulement par compassion et empathie, mais tout simplement parce que sa survie en dépend ".

"La restauration de l'habitabilité de la Terre passe par la nécessité de remette le vivant non humain au cœur d'un nouveau pacte du vivre ensemble avec la nature, penser la transition écologique nécessite de s'aventurer dans d'autres domaines que celui des sciences de la nature, car écologie et justice sociale sont indissociables".

Mais je pense que les principales mesures viennent des individus eux-mêmes, car il est absolument nécessaire de changer de braquet par rapport à la consommation. Il faut moins consommer, consommer plus intelligemment. Il faut davantage recycler. Il faut privilégier la culture biologique. Ce sont des orientations que je développe dans mon livre, en montrant qu'elles se déclinent d'une manière encourageante pour le moment dans certains cénacles, comme l'agroécologie, la permaculture, la culture du recyclage. Toutes ces choses-là vont dans le bon sens, et comme les petits ruisseaux font les grandes rivières, il faut espérer que cela produise une prise de conscience plus importante.



scolarisation, d'alimentation, d'hygiène... Enfin, le projet RECORDE accompagne le démarrage d'activités économiques concernant ces familles. Ainsi, par exemple, onze "périmètres maraîchers" ont été aménagés, de même qu'une ferme d'élevage et de vente de poulets. Les associations locales partenaires sont formées afin de les développer de façon pérenne. Génératrices de revenus pour les exploitants, ces activités économiques ont aussi une vocation solidaire puisqu'elles s'accompagnent d'un système de redistribution communautaire au profit des familles les plus défavorisées (achat de fournitures scolaires, aides alimentaires).

LE TÉMOIGNAGE D'HONORINE

Honorine a 46 ans et vit à Bobo-Dioulasso, deuxième ville du Burkina Faso. Le sort s'est acharné sur elle jusqu'à ce qu'elle puisse bénéficier du programme RECORDE. En effet, elle perd en 2000 son premier époux avec qui elle a eu deux enfants. Elle réussit à faire face aux difficultés, puis elle se remarie et a un autre enfant. Mais quelques années plus tard une maladie emporte son deuxième époux. Or, une veuve qui perd une seconde fois son conjoint est mal vue, et cette mère de trois enfants âgés de 6, 9 et 16 ans n'échappe pas aux préjugés de sa bellefamille. À cette mise au ban social s'ajoute la précarité économique. En effet, Honorine dépense au jour le jour tout ce qu'elle gagne, jusqu'à perdre son maigre capital. "Il était difficile pour moi de garantir le repas quotidien, confie-t-elle, et la scolarisation de mes enfants était un luxe qu'on ne pouvait se permettre". C'est alors qu'elle rencontre d'autres familles bénéficiaires du programme RECORDE,

SOS VILLAGES D'ENFANTS AU BURKINA-FASO

Soutenue par l'association française SOS Villages d'Enfants, une structure indépendante a été développée au Burkina-Faso depuis trente ans. Dénommée SOS villages d'Enfants Burkina-Faso, elle a ainsi ouvert deux villages d'enfants dans le pays, l'un à Ouagadougou (en 1997), l'autre à Bobo-Dioulasso, la capitale économique du pays (en 2007). Ces villages comprennent, comme dans les villages SOS français, des maisons pour les enfants et leurs familles d'accueil, mais aussi un jardin d'enfant, une école et un dispensaire, ouverts aux enfants et aux familles les plus défavorisées des environs. En outre, ils offrent des programmes d'accompagnement des jeunes et de renforcement des familles. L'organisation soutient ainsi l'insertion socio-professionnelle des jeunes. Le directeur national de SOS Villages d'Enfants, Ousséni Nyantudre, souligne : "Il faut aider les jeunes à opérer un choix éclairé dans le contexte si complexe qui est celui de notre pays aujourd'hui". Ce qui est indispensable "pour leur donner espoir en l'avenir et les dissuader d'aventures périlleuses ". L'association prévoit d'organiser chaque année un forum sur l'employabilité des jeunes, associant les organisations nationales et internationales.

qui l'orientent vers le village SOS de Bobo-Dioulasso, tout proche. L'équipe l'aide à démarrer une activité de vendeuse sur les marchés, et la sensibilise à la nécessité d'épargner. Ses enfants quant à eux bénéficient d'une prise en charge sanitaire et scolaire.

DÉCRYPTAGE

Grâce à cet accompagnement, les revenus de la nouvelle commerçante atteignent 455 euros par mois, sur lesquels elle parvient à épargner 150 euros ! Sa réussite a aujourd'hui valeur d'exemple pour le reste de la communauté. "Ce n'est pas seulement le soutien et les formations qui me touchent, c'est aussi la bienveillance avec laquelle SOS Villages d'Enfants prend en charge les enfants", commente cette battante. Bien sûr elle n'a rien oublié de son passé douloureux, mais se console en constatant

la joie de ses enfants. "Notre maman n'est plus la même depuis que nous avons intégré le programme de SOS Villages d'Enfants, commentent ces derniers. Elle affronte la vie avec beaucoup de courage et de confiance. Nous remercions tous ceux qui ont contribué à nous redonner la joie de vivre".

Rédigé à partir du magazine *Villages de Joie* avec l'aimable autorisation de SOS Villages d'Enfants

■ EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO, l'association Karibu diversifie ses projets pour mieux soutenir les familles

aventure de Karibu en République démocratique du Congo a commencé par une rencontre entre Olivier Chazy, directeur et fondateur de Karibu, et la famille Sita, d'origine congolaise, hébergée dans la résidence sociale de Meudon. La maman de cette famille étant retenue à Kinshasa pour un problème de visa, ses deux petites filles alors âgées de 5 et 6 ans se retrouvent seules au foyer. Le juge des enfants, en accord avec la maman, les confie à Olivier Chazy comme tiers digne de confiance pendant deux ans. La maman, de retour en France, propose à Olivier de venir visiter son pays. Une fois sur place, il découvre la situation désastreuse vécue par les enfants de Kinshasa. Un "océan de misère", selon ses termes. Il décide alors de tenter une expérience, malgré l'absence de moyens et son manque de connaissance de la situation dans ce pays, axée en premier lieu sur la réunification des enfants des rues avec leur famille.

UN TRAVAIL SOCIAL ADAPTÉ AUX RÉALITÉS DU PAYS

La première année est consacrée à la réalisation d'un diagnostic englobant les difficultés mais aussi les ressources potentielles, et à réunir une première équipe de travailleurs locaux, autour d'un coordinateur, d'une contrôleuse de gestion et d'un représentant chargé des relations avec les institutions.

L'ASSOCIATION KARIBU

Fondée en France dans la ville de Meudon il y a quarante ans par Olivier Chazy, l'association Karibu a eu à l'origine pour mission de loger et d'accompagner des familles en situation de précarité. Grâce à l'expérience de son fondateur, haut fonctionnaire au ministère des Affaires sociales, puis responsable à Emmaüs, cette association a pu élargir son activité en 2003 vers l'Afrique, en direction de Kinshasa, où elle a multiplié de nouvelles initiatives en faveur de l'enfance. Concrètement, ces quinze dernières années, elle a pu accompagner 820 enfants pour qu'ils puissent rester dans leur famille malgré leur extrême pauvreté. Un bilan d'autant plus remarquable que cette association ne fonctionne qu'avec des ressources émanant de dons privés.

L'antenne de Karibu est fondée, une première formation engagée et commence peu à peu le travail avec les enfants et avec les familles. Pour les instigateurs du projet, sortir les enfants de la rue, c'est d'abord leur permettre de revenir dans leur propre famille, et pour ce faire il faut sortir les familles de la misère, vraie cause première du départ des enfants. Olivier Chazy ne veut pas entendre parler de centres d'hébergement : "Cela

ne convient pas du tout au Congo, cela coûte cher



et il n'y a pas de financements. De plus, ça serait forcément insuffisant, car on estime qu'il y a 25 000 enfants concernés à la rue. Enfin, l'hébergement en structures contribuerait à déresponsabiliser les familles, alors que nous misons sur la capacité des parents à être responsable de leur vie et de celle de leurs enfants".

C'est pourquoi l'association préconise plutôt de faire appel au microcrédit, le temps de stabiliser les finances des familles et de rendre viable leurs petits projets de survie économique, par exemple dans le commerce. "On leur prête 100 dollars sur neuf mois. À l'issue de ce délai, les familles qui ont pu rembourser peuvent accéder à notre coopérative mutuelle, où les différents foyers se reprêtent entre eux, indéfiniment, sous forme de tontine", nous explique Olivier Chazy. Il ne s'agit pas du microcrédit classique, au moins dans la première étape, car aucune hypothèque ni garantie n'est possible. Seuls les emprunteurs peuvent euxmêmes transformer l'essai, en apprenant les bonnes méthodes de gestion, et avec un suivi rapproché par l'association de leurs projets. Et le système fonctionne, puisque l'association peut se féliciter

d'avoir atteint son objectif principal : dans ces familles-là, il n'y a quasiment aucun retour à la rue des enfants.

SOUTENIR UN ENVIRONNEMENT BIENTRAITANT

Au-delà de la survie économique des familles, l'objectif du programme est de les faire grandir dans une famille bientraitante, aimante, sécurisante. En dix-sept ans, Karibu a réunifié 840 enfants des rues avec leur famille, et pour la seule année 2021 on dénombre déjà 65 nouveaux enfants, qu'il faudra protéger, pour lesquels il faudra consolider le bien-être et l'avenir. "L'état naturel auquel a droit un enfant pour se développer, c'est le bonheur. A nous de le rendre possible !", affirme Olivier Chazy. Pour cela, l'association sensibilise les parents sur la notion de bientraitance parentale, tout en aidant à la reconstruction psychique d'enfants ayant souvent vécu des traumatismes. Une méthode thérapeutique a été mise en place, basée sur des séances de dessins. En effet, poursuit Olivier Chazy "l'enfant dessine librement ses aspirations comme ses souffrances. Il commente également

DÉCRYPTAGE

son dessin, et répare ainsi puissamment les traumatismes que les événements de son histoire ont inscrits dans son inconscient". L'action thérapeutique a pour but de valoriser la résilience des enfants, car les souffrances vécues les interrogent et éveillent leur conscience. Les effets de cette résilience se manifestent en grande partie dans les études : les enfants rescapés de la rue y sont toujours parmi les meilleurs dans les classements scolaires, et ils aspirent souvent à des métiers à forte utilité sociale, comme médecin, avocat, soignant.

LES ENSEIGNEMENTS DE KINSHASA

La ville et les habitants de Kinshasa ont des spécificités qu'il convient de prendre en compte. Fort sens artistique, soif d'apprendre, puissante entraide de proximité, potentiel de métiers manuels ou informatiques, mais aussi faiblesse des infrastructures, corruption, malnutrition, absence de l'État, sans négliger un fort rejet des occidentaux. L'implantation de Karibu n'était pas gagnée d'avance, et pourtant elle a réussi son pari, en s'entourant progressivement de personnes fiables et en trouvant un bon modèle de développement. Son responsable constate que "beaucoup d'associations caritatives calquent des modèles occidentaux sur des réalités sociologiquement sans rapport avec l'occident, aboutissant à terme à un rejet par la population". La particularité de l'association Karibu c'est d'avoir réussi son intégration dans le monde kinois, en accordant son attention non seulement aux enfants, mais à l'ensemble des équilibres sociaux et familiaux. L'aide a permis à tous, parents, femmes et jeunes, de s'autonomiser, grâce à des actions d'une très grande diversité : sensibilisation sur la gestion familiale et la planification, les droits de l'enfant, de la femme et de la famille, l'hygiène, l'alimentation, formations professionnelles, soutien scolaire, thérapies, prévention vaccinale...

ET POUR L'AVENIR...

L'association a formalisé son modèle de développement social, issu empiriquement de l'expérience de ces 18 années et structuré autour de cinq axes: la vision, les valeurs, les méthodes, les garde-fous, la communication. Aujourd'hui ce modèle sert à l'enseignement et à trouver des partenariats. Et



Karibu continue à bâtir son avenir, en consolidant ses actions, mais aussi en lançant de nouveaux projets. Ainsi, une petite cordonnerie est d'ores et déjà achevée, ainsi qu'une coopérative agricole avec 70 agriculteurs, qui vont permettre de renforcer l'intégration économique des familles. De même, un élevage de poulets communautaire est prévu, qui permettra à chaque famille de recevoir un couple de poussins qu'elle élèvera, et qu'elle remboursera en offrant à son tour trois couples de poussins à une autre famille. L'association a également en tête de développer une filière de signalements pour les maltraitances infantiles, et d'initier les enfants à la citoyenneté. De Paris, les créateurs de l'association ne sont pas inactifs, et ont créé une petite école de soutien aux projets des migrants. Et Mme Sita, celle par qui Olivier Chazy a mis le pied en Afrique, continue de son côté à s'engager. Elle retourne régulièrement dans son pays natal, où elle monte un projet de pharmacie sociale, pour aider les familles à se procurer des médicaments à prix modeste.

Association Karibu 19 rue du Lieutenant Raoul Batany 92190 Meudon

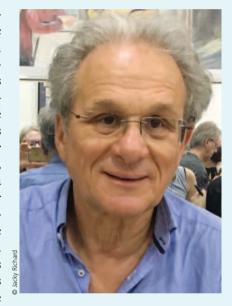
Tel: 0619030784, site: www.karibu-asso.fr



FAIRE ENTRER LE CLIMAT EN DÉMOCRATIE

Le Pacte civique est un collectif de citoyens et d'associations, transpolitique et transpirituel qui s'appuie sur quatre valeurs : créativité, sobriété, justice et fraternité. Il publie régulièrement des analyses sur les défis de la société.

aire entrer le climat en démocratie: quel est le sens de cette formule qui sonne comme un slogan ? Il s'agit, en réalité, d'une ambition qui nous concerne tous car les perspectives de réchauffement climatique et de réduction de la biodiversité menacent la planète de nos enfants et petits-enfants. Si le constat est clair et la nécessité de passer à l'action, urgente, en revanche, les décisions à prendre et les comportements à changer ne suscitent pas suffisamment d'adhésion volontaire. C'est là où le principe actif de la démocratie est irremplaçable. Il est le chemin le plus sûr et le plus efficace car, on le sait, les mesures autoritaires ou punitives, dans la longue durée, ne marchent pas. Mais alors, comment faire? Et sous quelle forme? Nous vivons en ce moment en France une expérience intéressante en ce qu'elle allie deux formes de démocratie - démocratie représentative et démocratie participative ou délibérative même si le processus est loin d'être abouti. Deux formes d'expression démocratique pour un même sujet, le climat, se présentent à nous : une convention citoyenne pour le climat, tenue entre octobre 2019 et juin 2020 et une loi "Climat et résilience", issue du processus précédent et qui vient d'être adoptée en première lecture par l'Assemblée nationale. L'intérêt est de voir comment se sont articulés ces deux moments démocratiques.



Jacky Richard
Coordinateur du Pacte civique

UNE DÉMARCHE INÉDITE

La Convention citoyenne pour le climat (CCC) a été unanimement saluée comme un exercice inédit et exemplaire de démocratie délibérative: 150 citoyens tirés au sort selon une méthodologie rigoureuse ont proposé 149 mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre "d'au moins 40 % d'ici 2030 (par rapport à 1990) dans un esprit de justice sociale". Ils ont bénéficié d'une formation de base et du concours d'experts des multiples questions abordées. Point n'est besoin de revenir sur l'importance et la qualité

du travail déployé par les 150 conventionnels qui se sont réunis au Conseil Économique Social et Environnemental (Cese) pendant sept sessions de travail. La richesse des propositions et leur cohérence ne font pas de doute. Elles sont classées selon cinq thématiques: se loger, se nourrir, se déplacer, consommer, travailler et produire⁽¹⁾.

Mais que sont devenues les 149 propositions? On notera que seules 40% sont de nature législatives, 10%, de nature réglementaire, 20% sont transcrites dans le projet de loi de finances 2021, 5% relèvent de négociations européennes ou internationales et enfin, 25% de propositions émargent à "d'autres modalités" (consignes aux préfets, stratégies nationales, plans d'actions). Plusieurs sujets sont sensibles: transport aérien, rénovation thermique des logements, transport de marchandises, plastique, artificialisation des sols et agriculture.

En promettant de soumettre "sans filtre" les propositions au vote du Parlement, à référendum ou à application règlementaire, Emmanuel Macron a certes donné un formidable élan à la Convention mais a aussi préparé bien des désillusions car, au fond, sa promesse n'était guère tenable, notamment dans le cadre d'un débat parlementaire, respectueux des prérogatives du Parlement.

Le projet de loi "Climat et résilience" présenté en conseil des ministres comp-



tait 69 articles ; la loi votée par l'Assemblée nationale en comporte plus de 200. Plus de 7 000 amendements ont été déposés (dont 25 % ont été déclarés irrecevables, ce qui est assez inhabituel pour un projet de loi), preuve des clivages que ce sujet cristallise. Le texte vise à toucher beaucoup d'aspects de la vie quotidienne et prévoit une série de mesures significatives comme l'interdiction des vols intérieurs en cas d'alternatives en train de moins de 2 h30 (la CCC prévoyait 4h), l'interdiction de la mise en location de passoires thermiques entre 2025 et 2034 (la CCC prévoyait une obligation générale aux propriétaires), la création de zones à faible émission de particules fines et d'oxyde d'azote dans les agglomération de plus de 150 000 habitants, la création d'un délit d'écocide (la CCC prévoyait un crime). Plusieurs dispositions ont donné lieu à d'âpres débats jusqu'au sein de la majorité, comme les repas végétariens

dans les cantines ou encore la fin de l'exonération fiscale sur le gazole routier (suppression en 2030).

MANQUE D'AMBITION?

Le texte a été vivement critiqué par les écologistes, les associations environnementales qui déplorent le "mangue d'ambition" du texte et le "détricotage" des propositions de la Convention. Le principal reproche est que les mesures qu'il préconise ne permettent pas d'atteindre les objectifs que la France s'est assignée à l'horizon 2030. Des représentants patronaux aux ONG en passant par les militants écologistes et les puissants lobbys des professionnels, les pressions contradictoires ont été fortes sur le gouvernement et les députés de la majorité qui ont voulu défendre, quant à eux, "un texte équilibré", ambitieux mais sans risquer de casser la croissance attendue dès après la crise sanitaire. On regrettera que les compromis trouvés aient trop souvent édulcoré les propositions initiales.

Quoi qu'il en soit la Convention pour le climat restera, par le message fort qu'elle a envoyé, un moment inédit qui aurait vocation à être répliqué. Elle a incontestablement contribué à la prise de conscience de l'impérieuse nécessité d'un changement profond tant de l'organisation des rapports sociaux et de l'économie de notre pays, que de nos façons de vivre.

Le succès du processus et l'écho dans le pays qu'il a rencontré renforcent la pertinence de cet outil pour répondre aux aspirations de nos compatriotes, et renouveler la qualité de notre démocratie sans pour autant dénier le rôle des institutions de la démocratie représentative.

(1) Pour une analyse et un commentaire des 149 mesures, voir La Convention citoyenne pour le climat; Les livrets du Pacte civique, n°3, novembre 2020; www.pactecivique.fr sentés comme suit : "Ils répondent aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice. Ces objectifs sont interconnectés et, pour ne laisser personne de côté, il est important d'atteindre chacun d'entre eux et chacune de leurs cibles, d'ici à 2030." Récemment aussi, l'Union européenne a rehaussé à 55 % ses objectifs de réduction d'émissions de CO₂ d'ici 2030, objectif affiché également par les pays de l'OCDE.

Le projet de loi en débat est en-deçà des engagements que la France prend! Il s'apparente plus à une politique de verdissement, d'accommodements, qu'à une volonté d'inverser le cours dangereux de la situation et son cortège de périls. Comme s'il fallait s'habituer avec fatalité aux canicules, aux inondations, aux tempêtes, aux empoisonnements, à la disparition des espèces... aux zoonoses! Comme si la résilience dont on nous parle n'était qu'une ingénierie de la résignation. Comme si les lobbies et les intérêts privés l'avaient emporté sur l'intérêt général et collectif. Pourtant rien n'est fatal, et les citoyens attendent autre chose. La conscience écologique s'accroît : il suffit de constater que l'environnement figure maintenant au premier plan des préoccupations de la population dont les modes de vie changent en conséquence, même si les contradictions et les résistances au changement demeurent. Comment pourrait-il en être autrement puisque, de l'industrie à l'agriculture, des services aux loisirs, des équipements à la consommation, cette économie carbonée s'est installée depuis plus de deux siècles quelles que soient ses formes, capitalistes ou d'État.

UNE NÉCESSAIRE APPROCHE GLOBALE

Les représentations ont la vie dure et elles sont alimentées et renouvelées en permanence par la publicité qui



nous assure que pour être bien il faut avoir toujours plus, quelles que soient les conditions du "toujours plus", alimenté notamment par l'exploitation des ressources sans autre objet que le profit. C'est ainsi que nos sociétés sont amenées à connaître le prix de tout et la valeur de plus grand-chose. C'est ainsi également que les plus pauvres en sont les premières victimes alors que ceux qui souffrent le plus sont ceux qui ont le moins contribué à ce dont ils souffrent. Urgence écologique et urgence sociale sont liées. Pour faire face aux enjeux, il eût fallu admettre aussi que l'urgence écologique a quatre dimensions indissociables. Au dérèglement et réchauffement climatiques, il convient d'ajouter l'érosion de la biodiversité qui nous approche de la sixième extinction de masse des espèces, la raréfaction des ressources, cause majeure des guerres à venir et les contaminations chimiques et empoisonnements de masse. C'est ainsi que, chaque semaine, nous ingérons toutes et tous l'équivalent d'une carte bancaire de résidus de plastiques aux conséquences sanitaires redoutables.

Alors oui de toute évidence, c'est le développement et le progrès qui se trouvent interrogés dans leurs finalités, leurs contenus et leurs processus. Il apparaît comme nécessaire de ne plus les faire reposer sur l'exploitation sans limites des ressources naturelles... et du travail des humains. Mais il apparaît aussi qu'imaginer le contrat social et politique pour y répondre doit être envisagé à différentes échelles, du local à la planète par une démocratie de haute intensité impliquant tous les habitants, de tous âges et mobilisant des savoirs issus de tous les domaines scientifiques.

Aucun modèle n'est préétabli, aucun ordre du jour n'est fixé sauf celui de chercher à assurer à toutes les habitantes et habitants de la Terre les conditions dignes d'y vivre en commun, de s'y nourrir, de s'y loger, d'y être en bonne santé, d'y apprendre sans limites, de s'y sentir reconnu et respecté, d'y cohabiter avec les autres éléments du vivant et de la nature, d'y aimer et d'y rêver. C'est à la portée de chacun et chacun peut y contribuer à sa mesure. Mais c'est aussi une obligation de toute politique à venir. Une politique de civilisation.

Nous sommes là entre Renaissance et Révolution. Et c'est plutôt enthousiasmant, réjouissant d'être de cette histoire. ■



SOUTENIR L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES : UNE URGENCE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

Le Jas: Quel est l'état des établissements et services aux personnes âgées après cette année de crise sanitaire?

Jean-Pierre Riso: Nous venons effectivement de vivre quatorze mois de véritable guerre, qui a secoué tout le secteur. Mais rappelons que celui-ci était en crise bien avant le début de cette pandémie. La Fnadepa tire le signal d'alarme depuis plusieurs années sur les difficultés notamment de recrutement, de formation et de fidélisation, avec une perspective d'augmentation des besoins. En janvier 2019, nous avions lancé une grande campagne de communication, à la fois grand public et institutionnelle, pour expliquer que toutes les structures manquaient de moyens humains, que les services à domicile peinaient à trouver des modèles économiques fiables, mais surtout que l'ensemble du secteur souffrait d'une absence de clarté sur le pilotage et les perspectives. Sur ce, est arrivée la crise sanitaire, avec les Ehpad en première ligne. On a donc vécu ces quatorze mois en état de crise constante, avec le manque de moyens, mais aussi la peur face à ce virus. Mais si cette crise a mis au grand jour les faiblesses qui existaient déjà, elle a aussi révélé les points forts du secteur, la capacité de résilience et d'adaptation. Durant cette période, personne ne peut nier l'engagement sans équivoque des personnels, pourtant confrontés à une pression considérable tant dans les Ehpad et résidences autonomie que pour faire face aux besoins des personnes à domi-



La crise sanitaire a démontré à nouveau l'utilité et la réactivité de tous les acteurs de l'accompagnement des personnes âgées. Et ce secteur peut permettre demain la création de plus de 350 000 emplois non délocalisables. Mais à certaines conditions. Jean-Pierre Riso, président de la Fnadepa, répond aux questions du Jas.

cile. Et je voudrais souligner le rôle prééminent des directeurs d'établissements et services, qui se sont retrouvés en première ligne, au cœur de chaque décision, car l'État a laissé à chaque établissement une grande responsabilité individuelle. Elle a généré de belles ini-

tiatives et modifié certaines pratiques, comme de décloisonner les professions entre elles, de permettre des collaborations entre le sanitaire et le médicosocial, entre les établissements et le domicile. Tout a été à la fois soins et animation, tous ont participé, et on a vu le rôle capital des psychologues pour accompagner les résidents, mais aussi des animateurs qui ont dû inventer de nouveaux modes d'intervention. Cela a fait évoluer le regard qu'on avait sur ces professions. Quand on réclame aujourd'hui plus de personnels, ce ne sont pas forcément que des soignants, mais aussi plus de psychologues, d'ergothérapeutes, d'animateurs, plus d'intervenants extérieurs.

Le Jas: Selon vous, quelles sont les perspectives d'avenir souhaitables pour les établissements et services à domicile?

J.-P. R.: Ce qui a été mis en relief lors de cette crise, c'est donc que nous avions de multiples ressources pour améliorer la vie de nos aînés, tant à domicile qu'en établissement. C'est pourquoi la Fnadepa a publié récemment une plateforme politique, pour interpeller l'État sur la nécessité d'une réforme durable au travers de 25 propositions opérationnelles, qui ont trois objectifs. Le premier est de soutenir les professionnels pour construire un dispositif efficace, car il y a là une urgence sociale majeure. Le deuxième est l'optimisation du parcours de vie de nos aînés. Le troisième est de stabiliser les moyens et la gouvernance.



Dans l'expression "parcours de vie", il y a l'idée d'une logique, pas une automaticité, faite de progressions, d'évolutions, d'allers-retours. Sur la question du soutien aux professionnels, nous appelons de nos vœux l'augmentation durable du nombre de professionnels au sein des établissements et services. Mais ces recrutements supplémentaires n'auraient pas de sens si on ne les forme pas, si on ne les motive pas, si on ne leur permet pas d'avoir des perspectives d'évolution de carrière et des conditions de travail satisfaisantes. Quand on interroge les professionnels, la rémunération apparaît comme l'un des enjeux, mais ce n'est pas le seul. Ce qu'ils réclament, c'est d'être plus nombreux pour avoir la possibilité d'agir de façon plus qualitative, pour avoir plus de temps pour chaque action. Et à la source de cette évolution on doit créer un big-bang des formations professionnelles. Pour que les métiers soient valorisés, il faut qu'ils soient reconnus, que les formations soient transversales et plus complètes, à la fois sur les soins, la gérontologie, et l'accompagnement à la vie quotidienne. Toutes ces propositions soulèvent la question : que

veut-on demain de nos établissements pour personnes âgées ? Il nous faut faire la révolution dans nos modèles. Il faut que les Ehpad se transforment, qu'ils soient plus ouverts sur leur environnement, et en particulier qu'ils agissent en partenaires du domicile. Ce qui permettrait aux personnes âgées, quel que soit le lieu de vie qu'elles choisissent, d'avoir les conditions de vie qui ressemblent le plus possible à celles auxquelles elles aspirent.

Le Jas: Avec quel financement et quelle gouvernance?

J.-P. R.: Bien entendu toutes ces évolutions posent la question des ressources financières, que le rapport Libault avait estimé il y a trois ans à près de dix milliards d'euros d'ici 2030. Et les travaux plus récents de Laurent Vachey ont défini les hypothèses permettant d'assurer le financement de cette réforme. Le gouvernement dispose donc de plusieurs scénarios possibles. Ce n'est pas à la Fnadepa de choisir, sinon que nous souhaitons rappeler notre attachement au financement par le biais de la solidarité nationale.

En effet, à la Fnadepa, nous pensons que la totalité du financement du secteur du Grand âge (services à domicile, résidences autonomie, Ehpad) doit provenir de l'État, et être alloué par les ARS. C'est pourquoi nous proposons que les ARS se transforment en "agences régionales de santé et de l'autonomie", et aient la responsabilité des Ehpad, des résidences autonomie, des Services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) et des Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD). Car les sources de financement entre le domicile et les établissements, le soin et l'autonomie, doivent être communes pour construire une vraie transversalité des actions. Ce schéma pourrait être mis en œuvre très vite dans le cadre de la loi du 7 août 2020 créant une cinquième branche de la sécurité sociale, gérée par la CNSA. J'ajoute que nous avons fait un sondage auprès de nos 1300 adhérents, directeurs d'établissements et de services, dont les résultats sont édifiants. En effet, 90 % des répondants ont été satisfaits de l'action des ARS durant la crise sanitaire, et seulement 10 % l'ont été de celle des départements. On voit très clairement une défiance de nos adhérents vis-à-vis des conseils départementaux, qui n'est pas uniquement due à leur réticence à verser la prime Covid, mais surtout à leur gestion de la crise sanitaire. Pour autant, les départements doivent participer pleinement à la mise en œuvre des politiques de l'autonomie, en s'appuyant sur des conférences de l'autonomie organisées sur chaque territoire, à l'image des conférences des financeurs qui existent déjà, mais aussi en intégrant les futurs conseils d'administration des ARSA pour assurer une juste répartition de l'offre sur le territoire. Plus fondamentalement, si la Fnadepa souhaite une clarification des modes de financements, aujourd'hui trop dispersés, elle ne souhaite pas non plus une prise de décision centralisée au niveau de l'État.



AUGMENTATION DES RÉMUNÉRATIONS DE L'AIDE À DOMICILE : UN AVENANT TRÈS ATTENDU

Brigitte Bourguignon, ministre déléguée à l'Autonomie, vient d'annoncer l'agrément de l'avenant 43 à la convention collective de la branche de l'Aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile. Cet avenant prendra effet au 1^{er} octobre 2021. Un événement historique pour la branche.

usqu'à présent, il n'y avait pas eu de revalorisation significative depuis 2012, et les premiers niveaux de la grille étaient immergés sous le Smic, n'offrant aucune perspective d'augmentation à une aide à domicile pendant plus de 10 ans.

Ainsi, le salaire net moyen de la plupart des 225 000 salariés de la branche – les intervenants à domicile – plafonnait à 960 euros net par mois. Dès lors, il devenait impossible au secteur associatif de réaliser chaque année les près de 20 000 recrutements nécessaires pour répondre à la demande croissante de maintien à domicile, dans le contexte du vicillissement d'une population souhaitant à 85 % vivre et vieillir à domicile.

UN MODÈLE ASSOCIATIF TRÈS ENCADRÉ

Alors que le secteur lucratif a la possibilité d'augmenter ses salaires parallèlement aux augmentations du prix de ses prestations (certes encadrées pour certaines d'entre elles, mais à hauteur de plus de 7 % sur les deux dernières années), la branche dépend d'un agrément d'un avenant à sa convention collective pour revaloriser ses salaires.

Cet avenant, qui a nécessité une négociation de 4 années entre les partenaires sociaux, a abouti à la signature le 26 février 2020 des principaux partenaires: USB-Domicile (Adedom, ADMR, FNAAFP/CSF et UNA), CFDT et FO, bientôt rejoints par la CGT. Son



agrément, rejeté dans un premier temps fin 2020 par le Gouvernement, permet enfin un rattrapage trop longtemps attendu.

DES RETOMBÉES MAJEURES POUR LES SALARIÉS DE LA BRANCHE

La mise en œuvre de cet avenant au 1^{er} octobre 2021 permettra en revalorisation moyenne de près de 15 % des rémunérations des salariés de la branche. Ainsi pour les aides-soignants, dont le recrutement par le secteur associatif était devenu quasi-impossible depuis la mise en place dans les établissements des revalorisations du Ségur de la santé (+183 euros net par mois), le salaire d'un nouvel embauché augmente de 20 %.

Mais cet avenant 43 ne se limite pas à la revalorisation d'une grille salariale : il offre également aux salariés de la branche de nouvelles perspectives, avec notamment des parcours professionnels et la reconnaissance des compétences.

UN DÉPLOIEMENT DONT LE FINANCEMENT RESTE À SÉCURISER

Financé à 70 % par l'État pour 2021, cet avenant, opposable pour les financeurs, devra à partir de 2022 être financé pour moitié par l'État et pour moitié par les départements qui portent les politiques sociales et financent notamment la majeure partie de l'Apa (Allocation personnalisée d'autonomie) et la PCH (Prestation de compensation du handicap).

Alors que l'ADF (Assemblée des départements de France) n'a pas souhaité se positionner, mettant en avant la proximité des élections départementales, nous ne doutons pas que les départements, qui sont les plus à même d'orienter et de piloter les politiques de proximité que sont les politiques sociales, permettront d'assurer la pérennité d'un modèle associatif totalement mobilisé, bien avant la crise sanitaire que nous traversons, pour la santé et le bien-être de nos concitoyens. En prenant certes en considération l'enjeu majeur que représente pour eux la possibilité de vieillir à domicile, mais aussi le levier essentiel que constitue en matière d'aménagement du territoire ce secteur du domicile pourvoyeur chaque année de dizaines de milliers d'emploi de proximité non délocalisables. ■



RELEVONS LE DÉFI DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LE RÉSEAU DES CENTRES SOCIAUX

Le développement durable a toujours été une priorité de la Fédération des centres sociaux. Et d'ailleurs, lors de son assemblée générale de 2019, la FCSF et l'ensemble des centres sociaux ont adopté une motion – un engagement à ce que tout le réseau se mobilise encore plus. Olivier Royer, directeur du centre social de Die et administrateur de la fédération drômoise, très engagé en la matière, nous en dit un peu plus.

ouvent, quand on pense développement durable, on pense écologie. Mais "le développement durable, explique Olivier Royer, est à la croisée de l'économie, du social et de l'écologie. Et par essence, les centres sociaux interviennent déjà sur une des branches : le social. Mais on essaye aussi de faire tourner l'économie de manière différente en développant des actions pas forcément monétaires."

La motion sur le développement durable adoptée en 2019 a été co-construite par plusieurs administrateurs de la fédération et les équipes des centres sociaux de la Drôme, où en est née l'idée.

LA DRÔME EN AVANT-GARDE

La Drôme est un territoire très rural, très maraîcher, où le contact avec la nature et la question de l'alimentation sont prégnantes. "Romans a été moteur sur cette question, avec sa conserverie mobile et solidaire. C'est une action qui permet à la fois de ne pas gaspiller, de consommer local et de manière durable en faisant des conserves. Et en plus c'est économiquement intéressant!" La Caf a d'ailleurs lancé une ligne budgétaire spécifique pour financer des actions autour de l'alimentation et des circuits courts.

De manière plus générale, dans la Drôme, plusieurs centres sociaux mènent des actions favorisant le développement durable. À Romans-sur-Isère, une charte "éco-structure" régule



Olivier Royer
directeur du centre social et
culturel du Diois

le fonctionnement des trois maisons de quartier. Celle-ci engage à mener des actions et gestes quotidiens dans le respect de l'environnement. Le centre social La Paz de Saint-Jean-en-Royans possède un véhicule frigorifique électrique à prolongateur hydrogène pour livrer les repas au domicile des seniors. Plusieurs structures travaillent autour de l'alimentation, comme la Maison pour tous du centre-ville de Valence, qui organise des "disco salades", des goûters zéro déchet, des ateliers de récupération et de valorisation d'aliments. La Maison

des possibles, projet en partenariat entre le centre social et la maison de retraite de Nyons, propose un atelier participatif de réparation de vélo autogéré par deux bénévoles, ainsi qu'un jardin collectif sujet à diverses expérimentations comme de la permaculture ou de la culture sans eau.

DU LOCAL AU NATIONAL

Compte-tenu de ces expériences, Olivier Royer a porté l'idée d'une motion au niveau national. "Nous savons que le dérèglement climatique va toucher tout le monde, ajoute-til, et les premières victimes seront ceux avec le moins de moyens. C'est pourquoi on a suggéré au réseau national d'en faire une motion, pour montrer qu'on fait déjà tous des choses sur le développement durable. En effet, c'est notre rôle d'éducation populaire que d'amener les gens à réfléchir à cette question." Par cette motion, le réseau drômois a voulu montrer que faire des petits gestes, déjà en interne, sont des premiers pas importants. "On essaye de promouvoir l'idée de faire au maximum des achats locaux, de mutualiser les transports, d'acheter du matériel de seconde main... Et surtout, on voulait inciter tous les centres sociaux à montrer ce qui se fait chez eux, car il y a déjà localement beaucoup d'initiatives!" Mais il faudrait encore multiplier ces initiatives. ■